

4ème journée cantonale «Je participe !» - Les droits de l'enfant dans la petite enfance

Synthèse de la participation des enfants



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Bureau de promotion des enfants et des jeunes BPEJ
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung FKJ

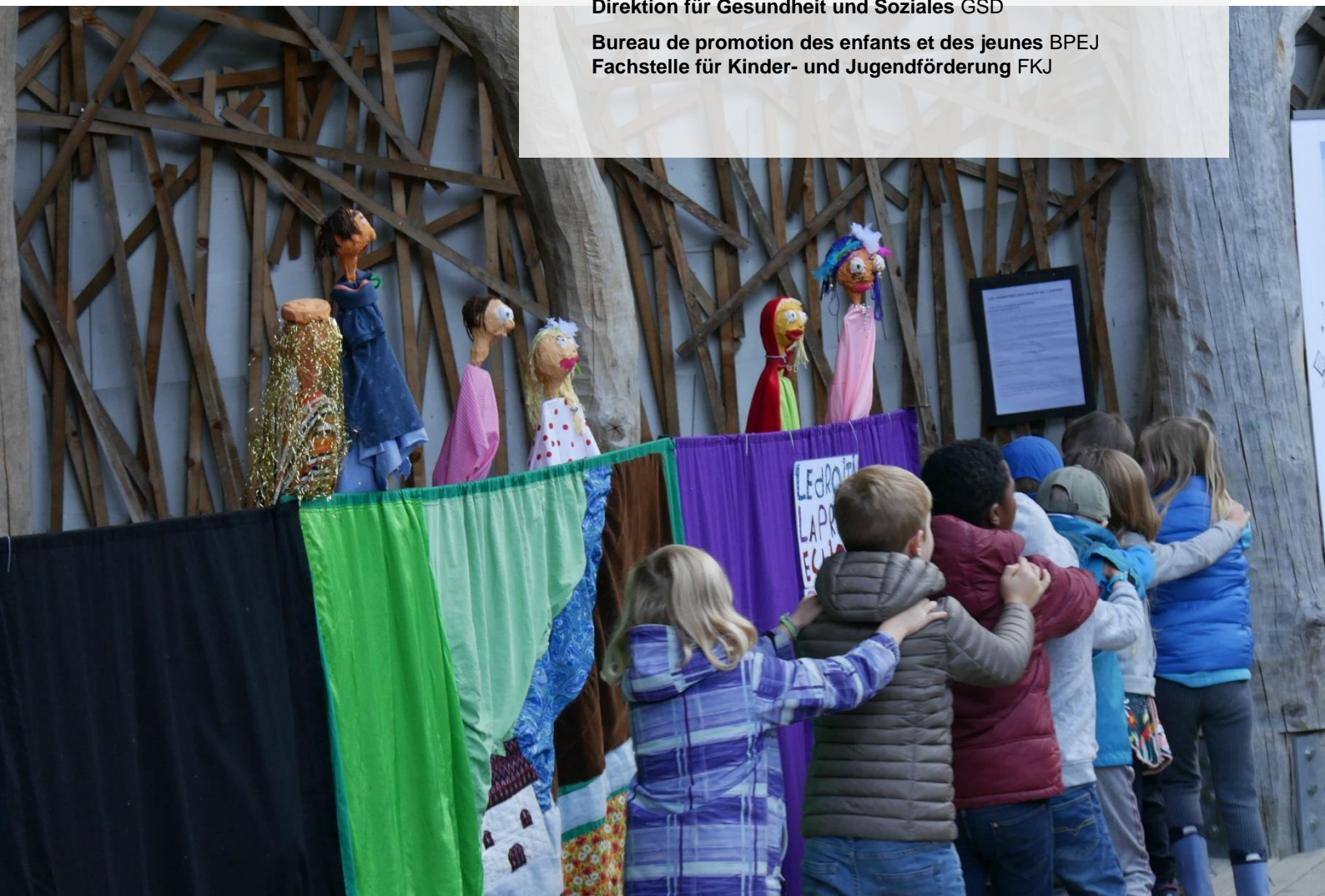


Table des matières

Introduction	3
1 L'exposition de dessins des droits de l'enfant	4
1.1 En amont	4
1.2 Résultats	4
1.2.1 Légende des dessins	5
2 La Gazette des droits de l'enfant	9
2.1 En amont	9
2.2 Résultats	10
2.3 Perspectives	10
2.4 Evaluation de la journée	10
3 Les marottes des droits de l'enfant	11
3.1 En amont	11
3.2 Résultats	12
3.3 Perspectives	13
3.4 Evaluation de la journée	13
4 Annexes	14
4.1 Evaluation de la classe de 8H – La Gazette des droits de l'enfant	14
4.1.1 Avis des enseignant-e-s	14
4.1.2 Avis des élèves	14
4.2 Evaluation de la classe de 4H – Les marottes des droits de l'enfant	15
4.2.1 Avis des enseignant-e-s	15
4.2.2 Avis des élèves	15
4.3 Evaluation de la Radio NRV du CO de la Veveyse	17
4.3.1 Avis des enseignant-e-s	17
4.3.2 Avis des élèves	17

Introduction

La quatrième édition de la journée cantonale «Je participe!» du 20 septembre 2019 a mis au premier plan la thématique des droits de l'enfant dans la petite enfance. Cette journée en forêt a été non seulement l'occasion de célébrer les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant et de découvrir des bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de ces droits, mais également de permettre à des enfants et des jeunes de s'exprimer de manière originale sur un sujet les concernant directement.

Quatre classes fribourgeoises de 2H, 4H et 8H ont également collaboré à la journée cantonale en présentant des projets inédits liés à la thématique des droits de l'enfant. Ce sont leurs projets, respectivement une exposition de dessins, la création d'un journal et un spectacle de marionnettes qu'il s'agira de synthétiser dans le présent document. Il sera tout d'abord question de présenter le déroulement de la préparation de chaque projet, que ce soit en classe et/ou avec l'aide du Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ). Il s'agira ensuite de résumer brièvement ce qui aura été proposé par les classes lors de la journée cantonale, mais également, lorsque c'est le cas, de mentionner ce que ces classes ont mis en place dans leur école respective suite à cette journée. Enfin sera présentée l'appréciation des élèves quant à leur projet et leur participation à la journée cantonale.

En plus des quatre classes d'école primaire, dix élèves du CO de la Veveyse, animateurs et animatrices de la Radio NRV ont modéré les parties de plénum avec beaucoup d'entrain et ont assuré la capture en sons et en images de la journée. Leurs productions sont d'ailleurs disponibles sur notre site internet. Finalement, la logistique a quant à elle été assurée par plus d'une vingtaine de jeunes de différents groupes scouts du canton.

Ce document de synthèse et d'évaluation permettra de rendre davantage compte des préoccupations de ces élèves fribourgeois en termes de droits de l'enfant, de démontrer leur savoir-faire et leurs compétences vis-à-vis d'une thématique qui les concerne en premier lieu.

1 L'exposition de dessins des droits de l'enfant

- > Projet de 2 classes de l'école de Cormanon (44 élèves de 2H)
- > 5 enseignant-e-s impliqué-e-s
- > De juin à septembre 2019

1.1 En amont

En juin 2019, les élèves de deux classes parallèles de 2H de l'école de Cormanon ont été sensibilisés à la thématique des droits de l'enfant. Avec l'aide des enseignant-e-s et à partir d'exemples concrets, ils se sont interrogés sur ce qu'était un droit. Qu'est-ce que cela signifie de jouer, de s'amuser, d'être un enfant, de vivre en famille, de vivre confortablement, d'être heureux-se, de se sentir bien, de s'aimer, de rêver et d'aller à l'école ? Qu'est-ce qu'implique le fait d'être différents tout en devant interagir avec les autres ? Afin de garder une trace de leurs échanges, les enseignant-e-s ont annoté sur de grandes feuilles ce qui a été dit par les élèves. Ces mêmes feuilles ont été réutilisées à chaque fois afin de servir de rappel pour les élèves. Toujours aidés et soutenus par les enseignant-e-s, ils ont ensuite mis en scène, dans leur classe, différents droits à partir de ce qu'ils avaient retenu ou compris de ces échanges. Les thèmes principaux sélectionnés par les élèves ont été ceux de la famille, du droit d'aller à l'école, du droit au repos, du droit à la sécurité, du droit d'être soigné et du droit de jouer.

Le même processus a été réitéré à la rentrée 2019 avec les élèves de 2H de cette année. Afin d'aider les enfants, les images du livre *J'ai bien le droit*¹ ont servi de supports visuels pour amorcer les discussions. Sur la base de ces échanges, les enseignant-e-s ont demandé à leurs élèves de dessiner aux feutres le droit qui était pour eux le plus important. Sur les 24 dessins, 14 ont pu être exploités et utilisés pour l'exposition. À la fin du processus, les enseignant-e-s sont passés vers les élèves pour légender leur dessin en y ajoutant leur prénom et leur âge.

Ce projet a connu quelques ajustements et évolutions au fil des mois et a pu ainsi s'adapter au mieux à l'âge des élèves et aux contraintes données par le facteur temps. En effet, la date de la rentrée scolaire 2019-2020 étant le 29 août, cela a représenté un réel challenge de mettre en place le projet pour la 4^{ème} journée cantonale, surtout à la rentrée, une période durant laquelle la classe est nouvelle et doit créer une nouvelle dynamique.

1.2 Résultats

Ce que les élèves savaient déjà:

- > On a le droit de parler : pour dire stop et se protéger, pour dire des gentils mots, pour demander ou refuser, pour exprimer ses émotions.
- > On a le droit d'être protégés : par les adultes, par la police, par les pompiers, de rester à la maison lorsqu'on est malade, de se sentir en sécurité, d'être en bonne santé, de bien se couvrir, d'avoir des habits, de bien manger, que nos parents nous soignent si on est malades.

Ce qu'ils ont appris:

- > On a le droit d'être différents, mais d'être avec les autres
- > On a le droit de jouer, de s'amuser, d'être un enfant
- > On a le droit de vivre en famille, de vivre confortablement
- > On a le droit d'être heureux, de se sentir bien et de s'aimer
- > On a le droit de rêver
- > On a le droit d'aller à l'école

¹ Tirabosco T., *J'ai bien le droit*, Genève, Editions La joie de lire, 2009, 48 p.

- > On a le droit de parler, de dire ce que l'on pense, mais aussi d'écouter. Qu'il est important de dire et de parler, sinon ça peut être dangereux, les adultes ne peuvent pas savoir à notre place.
- > On a le droit d'être soignés
- > Qu'il y a des enfants qui ne vont pas à l'école.

1.2.1 Légende des dessins

«Les enfants ont le droit d'aller **jouer**. Moi j'aime aller à Europa Park !». (Illyas, 5 ans)

«On a besoin d'avoir une **famille** qui nous aide, sinon on peut avoir des problèmes». (Edanm 5 et demi)

«C'est important de **jouer**, ça me rend contente». (Méline 5 ans et demi)

«Les enfants ont le droit d'aller en forêt, mais pas tout seul». (Ulysse, 5 ans)

«C'est important d'**aller à l'école** pour apprendre à devenir grand». (Patrick, 5 ans)

«C'est important **que les enfants parlent avec les adultes**, sinon c'est pas juste et ça fait du mal». (Ivan 5 ans et demi)

«C'est important de **jouer avec les autres** si je suis triste». (Thierry, 5 ans)

«La **famille et l'amour** c'est important, sinon je serais triste». (Adèle, 5 ans et demi)

«On a le droit d'avoir une **famille**, sinon on est seul et triste». (Dounia, 5 ans)

«Le plus important pour moi, c'est d'avoir une **famille**». (Mila, 5 ans)

«On a le droit d'**avoir de l'amour**, sinon on est malheureux». (Laura, 5 ans)

«Les enfants ont le droit de **jouer au trampoline**». (Kelly, 5 ans)

«C'est important d'**avoir des parents** parce qu'ils nous font à manger, ils nous amènent à **l'école** et chez le **pédiatre**». (Marion, 6 ans)

«On a le droit d'avoir une **famille** parce qu'elle s'occupe de moi». (Gianni, 5 ans)

- > Les droits qui ressortent davantage de ces dessins sont : le droit d'avoir une **famille** et de **jouer**. Le droit à **l'éducation** apparaît à deux reprises tandis que le droit **de s'exprimer et de donner son avis** est mentionné une seule fois. **L'accès aux soins** apparaît également une fois.





«Les enfants ont le droit de jouer au trampoline». (Kelly, 5 ans)



«C'est important d'avoir des parents parce qu'ils nous font à manger, ils nous amènent à l'école et chez le pédiatre». (Marion, 6 ans)



«Les enfants ont le droit d'aller jouer. Moi j'aime aller à Europa Park !» (Ilyas, 5 ans)



«Les enfants ont le droit d'aller en forêt, mais pas tout seul». (Ulysse, 5 ans)



«C'est important que les enfants parlent avec les adultes, sinon c'est pas juste et ça fait du mal». (Ivan, 5 ans et demi)



«C'est important d'aller à l'école pour apprendre à devenir grand». (Patrick, 5 ans)

2 La Gazette des droits de l'enfant

- > Projet d'une classe de l'école de Cormanon (24 élèves de 8H)
- > 2 enseignantes impliquées
- > De août à novembre 2019

2.1 En amont

Dès le début de l'année scolaire 2019, les élèves de 8H se sont plongés dans l'univers des droits de l'enfant. Ils ont commencé par jouer au jeu «Astérix et le tour des droits» dans leur classe. Ils ont également affiché plusieurs versions des Conventions simplifiées des droits de l'enfant sur les murs de leur classe. Une mise en contexte a été nécessaire afin de bien distinguer les notions de droit et d'envie ainsi que les notions de droit et de devoir. Cette sensibilisation a permis à chaque élève de s'exprimer et de s'interroger sur le respect et la mise en œuvre de la Convention des droits des enfants dans leur propre foyer, en Suisse et dans le monde. Le projet s'est révélé pluridisciplinaire puisque les élèves ont lu quelques-uns des dix-neuf récits de l'ouvrage illustré *J'ai un mot à dire*² et ont ensuite rédigé des poèmes, des raps et des slams. Leur fibre artistique a également été mise à contribution par la création de bandes dessinées et d'un domino, élaboré à l'aide de pictogrammes. Ce domino est maintenant mis à disposition des usagers de la bibliothèque de l'école de Cormanon, permettant ainsi aux élèves des autres classes de découvrir ou connaître davantage les droits de l'enfant. Les élèves de 8H ont également interrogé plus d'une centaine de personnes adultes quant à leur connaissance sur les droits de l'enfant.

Toutes ces expériences ont permis la rédaction d'un journal unique sur leurs visions des droits de l'enfant :

La Gazette des droits de l'enfant.



² Ouvrage Collectif, *J'ai un mot à dire. 19 récits pour aborder les droits de l'enfant*, Lausanne, Editions Pousses Urbaines, 2019, 107 p.

2.2 Résultats

Le matin du 20 septembre, les élèves se sont donné rendez-vous à l'orée du bois de Moncor, dans une des salles de l'administration communale de Villars-sur-Glâne afin de préparer la présentation de la Gazette en plénum devant l'ensemble des participant-e-s de la journée. Ils ont pu y déclamer leurs raps, leurs slams ainsi que rappeler les dix principaux droits en relevant qu'ils n'étaient pas tous respectés partout. Ils ont ensuite distribué à chacun-e des participant-e-s leur gazette.

- > Les thèmes phares de leurs prestations sont: la famille et le droit de s'exprimer

2.3 Perspectives

Le projet de la classe ne s'est pas arrêté le 20 septembre 2019. Le 21 novembre 2019, soit un jour après les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant, les élèves ont fait le tour de quatre classes de l'école de Cormanon de 5H à 8H, afin de leur faire découvrir le jeu «Astérix et le tour des droits» ainsi que le domino des droits. Ils ont ensuite présenté le contenu de leur journal et distribué celui-ci à 120 élèves.

2.4 Evaluation de la journée

Ce n'est qu'au mois de novembre que le BPEJ a transmis aux enseignant-e-s un formulaire d'évaluation

En ce qui concerne la participation des enfants et leur évaluation de la journée, ils n'ont pas reçu le même formulaire que les participant-e-s, mais une série de questions transmises aux enseignant-e-s.

Le questionnaire comportait trois axes de questionnement: **avant** (préparation de la journée), **pendant** la journée et **après** la journée (quels apports et quelles perspectives?). Des questions ont été posées aux enseignant-e-s alors que d'autres étaient destinées plus spécifiquement aux élèves. Les discussions ont eu lieu en classe et les enseignant-e-s ont pris des notes qu'ils nous ont transmises telles quelles.

Voici les principaux éléments qui ressortent de cette évaluation avec une attention toute particulière sur la parole des élèves.

Selon les deux enseignantes, même si pour elle le thème était déjà connu et abordé, le projet a tout de même contribué à souder la classe et cela a été très positif. Sur 23 élèves, 12 connaissaient déjà la thématique, 11 non. L'objectif de cette journée pour eux, c'était de dire aux personnes présentes que la parole des enfants est importante! Ils ont aimé être interviewés par la Radio NRV. Comme annoncé, après la 4^{ème} journée cantonale, à l'occasion de la journée des 30 ans de la Convention, les élèves ont présenté puis distribué leur journal aux classes de l'école de Cormanon. Dans le cadre du projet de création du journal, ils ont aussi imaginé un domino des droits de l'enfant, désormais disponible à la bibliothèque de l'école.

3 Les marottes des droits de l'enfant

- > Projet d'une classe de l'école de la Neuveville (22 élèves de 4H)
- > 3 enseignantes impliquées et une marionnettiste professionnelle
- > De juin à octobre 2019

3.1 En amont

Au mois de juillet 2019, le BPEJ a rencontré l'enseignante de la classe ainsi que la marionnettiste professionnelle pour une séance de coordination et de planification du projet. Dès la rentrée scolaire 2019-2020, les élèves de 4H ont été sensibilisés à la thématique des droits de l'enfant par des histoires, des discussions, des réflexions et par la présentation de la Convention des droits de l'enfant simplifiée.

Les élèves se sont ensuite réunis par petits groupes pour échanger sur les droits qui leur tenaient à cœur de mettre en avant. Ils ont improvisé des scénettes pour construire leurs propres histoires. Ces scénettes se sont ensuite développées et ont pu être mises en scène. Grâce à la collaboration avec l'enseignante d'activités créatrices, chaque élève a pu confectionner une marotte qu'il a lui-même imaginée. Après ce travail inventif et manuel élaboré avec de la colle, du papier et des accessoires de récupération, la classe a commencé à jouer et le spectacle a peu à peu pris forme.

La veille de la journée cantonale, toute la classe s'est rendue dans le Bois de Moncor pour faire une répétition générale de leur spectacle.





3.2 Résultats

Les enfants sont arrivés très tôt dans le bois de Moncor le jour-J car leur prestation se déroulait juste après la première allocution en plénum. Sur scène, ils ont pu présenter leur spectacle et donner vie à leurs marionnettes. Cela a été l'occasion de s'exprimer de manière inédite sur leur propre vision des droits de l'enfant. Après avoir une pause bien méritée, ils ont participé pleinement à l'atelier «Grandir et apprendre avec la nature» de la Fondation Silviva. Ils ont ensuite fait le tour des autres ateliers «Je participe!» afin d'avoir un bref aperçu des différentes activités de la journée.

- > Les droits mis en avant dans leur spectacle: le droit d'être protégé de la violence, le droit à l'éducation pour tous, le droit de ne pas travailler, le droit d'être soigné, le droit d'être protégé contre la discrimination, le droit à l'intimité.



3.3 Perspectives

Le 11 octobre 2019, moins d'un mois après la journée cantonale, le spectacle des marottes a été redonné à l'école de la Neuveville devant les familles des élèves.

3.4 Evaluation de la journée

Ce n'est qu'au mois de novembre que le BPEJ a transmis aux enseignantes un formulaire d'évaluation.

En ce qui concerne la participation des enfants et leur évaluation de la journée, ils n'ont pas reçu le même formulaire que les participants, mais une série de questions transmises aux enseignant-e-s.

Le questionnaire comportait trois axes de questionnement: **avant** (préparation de la journée), **pendant** et **après** la journée (quels apports et quelles perspectives?). Des questions ont été posées aux enseignant-e-s alors que d'autres étaient destinées plus spécifiquement aux élèves. Les discussions ont eu lieu en classe et les enseignant-e-s ont pris des notes qu'ils nous ont transmises telles quelles.

Voici les principaux éléments qui ressortent de cette évaluation avec une attention toute particulière sur la parole des élèves.

Les enseignantes ont été très contentes du projet mené avec leur classe. Le travail de fabrication des marottes et de mise en place de la pièce était conséquent. Elles ont grandement apprécié l'aide la marionnettiste qui a mené et suivi l'ensemble du projet en collaboration avec les enseignantes et le BPEJ. La thématique était déjà connue des enseignantes, cela leur a cependant permis de prendre du recul et d'approfondir leurs connaissances: «J'ai été sensibilisée au fait que parmi tous les droits il y a celui des enfants à donner leur avis et être écoutés. Et que parfois on pense protéger les enfants ou choisir pour eux des environnements ou des aides qui ne leur conviennent pas ou dont ils n'ont pas besoin. Nous croyons écouter les enfants, mais notre écoute est trop influencée par ce que nous croyons bien pour eux».

Pour les élèves, la thématique était déjà connue pour 16 d'entre eux, 3 ne connaissaient pas du tout le sujet et une élève un petit peu. Ils ont pour la plupart apprécié participer à la création du spectacle et à sa représentation. Quatre élèves disent ne pas y avoir trouvé d'intérêt « (...)Je trouvais que c'était un [mot manquant] pour les plus grands». La journée s'est bien passée et la majorité a eu beaucoup de plaisir à présenter leur spectacle. Certains ont tout de même eu un peu le trac ! «Nous étions un peu stressés et nous avons peur de nous tromper» a annoncé un élève. Ils ont également effectué la visite des ateliers de l'école à la forêt. Pour eux la participation des enfants était importante pour que les adultes sachent ce qu'ils pensent.

L'ensemble des questionnaires de chaque classe se trouve en annexe.

4 Annexes

4.1 Evaluation de la classe de 8H – La Gazette des droits de l'enfant

4.1.1 Avis des enseignant-e-s

Avant la journée cantonale

- Comment s'est passé le travail de préparation ? «Facilement grâce à la rencontre de cet été au SEJ et au matériel prêté».
- La charge de travail pour votre projet était-elle appropriée ? «Tout à fait».
- L'accompagnement par le Bureau de Promotion des enfants et des jeunes était-il adapté ? «Oui ! Un tout grand merci !».
- Les élèves ont-ils, selon vous, adhéré au projet dès le départ ? «Oui».

Pendant la journée cantonale

- La journée cantonale a-t-elle répondu à vos attentes ? «Oui».
- Le lieu et le cadre général de la journée étaient-ils appropriés ? «Oui».
- Comment avez-vous trouvé l'organisation générale de la journée ? «Les élèves auraient pu venir plus tard...long à les occuper depuis 8h jusqu'à 12h».
- Si vous avez mangé sur place, avez-vous apprécié le repas et pu manger à votre faim ? «Oui (trop bon !)

Après la journée cantonale

- Ce projet vous a-t-il permis d'augmenter vos propres connaissances sur la thématique des droits de l'enfant ? Qu'empportez-vous avec vous après cette expérience ? «Non car thème déjà «connu» et abordé, mais cela a contribué à souder la classe -> climat de classe au top !! Très positif !».
- Avez-vous prévu des événements en lien avec votre projet après votre participation à la journée cantonale (rejouer le spectacle de marionnettes, domino des droits à disposition dans la bibliothèque de l'école, etc.) ? «Oui. Création de jeu de domino à la bibliothèque de l'école. Présentation de notre «spectacle» (droits + raps) l'après-midi du 21 novembre pour les classes et présentation du jeu Astérix à d'autres classes, distribution des journaux».

4.1.2 Avis des élèves

Avant la journée cantonale

- Comment s'est passée la préparation du projet pour la journée cantonale ? «Bien», «Cool», «Parfois long».
- La thématique des droits de l'enfant vous était-elle déjà connue ? «oui (pour 12)», «non» (pour 11). Vous a-t-elle paru intéressante ? «non» (4), «oui» (19).

Pendant la journée cantonale

- Comment c'était d'être invités à participer à une journée cantonale organisée par l'Etat de Fribourg avec beaucoup de gens importants comme la Conseillère d'Etat ? «Un peu stressant, mais sympa».
- Comment c'était d'aller en forêt ? Est-ce qu'ils ont apprécié le fait que l'Etat organise un tel événement dans une forêt ? «Bien» (18), «Pas bien» (5)
- Comment c'était de jouer/d'être sur une scène devant tant de monde ? «On avait l'impression d'être des professionnels», «C'était magique, peut-être une occasion unique», «Un peu gênant», «Excitant».
- Votre meilleur souvenir de la journée : «Cache-cache», «Etre sur scène», «Interview radio NRV».
- Votre pire souvenir de la journée : «Juste avant la scène».
- Si vous avez mangé sur place, avez-vous apprécié le repas et pu manger à votre faim ? «Oui» (9), «Non» (13).

-
- Avez-vous compris dans quels objectifs cette journée était organisée ? «Dire aux gens que les enfants, leurs paroles sont importantes».
 - Avez-vous compris pourquoi la présence d'enfants était importante lors de cette journée? «Comme on parle d'eux...».
 - Avez-vous d'autres remarques, suggestions ? «Ça faisait drôle de voir des gens émus».

4.2 Evaluation de la classe de 4H – Les marottes des droits de l'enfant

4.2.1 Avis des enseignant-e-s

Avant la journée cantonale

- Comment s'est passé le travail de préparation ?
«Le travail s'est bien passé. C'était intéressant de rencontrer les différents intervenants et organisateurs».
- La charge de travail pour votre projet était-elle appropriée ?
«Le temps pour la fabrication des marionnettes était un peu court, heureusement que nous étions aidés par Marie-Dominique. Son expérience a été une grande aide. Et heureusement aussi que les enseignantes étaient 2 pour les cours d'ACM. La préparation des scénettes s'est très bien passée, nous avons eu assez de temps. Là aussi l'expérience de Marie-Dominique a été riche pour créer la trame du spectacle et mettre en évidence les moments forts des scénettes.»
- L'accompagnement par le Bureau de Promotion des enfants et des jeunes était-il adapté ? «Oui»
- Les élèves ont-ils, selon vous, adhéré au projet dès le départ ? «Oui avec plaisir»

Pendant la journée cantonale

- La journée cantonale a-t-elle répondu à vos attentes ?
«Oui, la journée était très bien organisée et conviviale. Nous nous sommes sentis bien et accueillis. Les ateliers étaient intéressants».
- Le lieu et le cadre général de la journée étaient-ils appropriés ?
«Oui».
- Comment avez-vous trouvé l'organisation générale de la journée ?
«Très bien».
- Si vous avez mangé sur place, avez-vous apprécié le repas et pu manger à votre faim ?
«Pas mangé sur place, mais les élèves ont reçu une collation suffisante».

Après la journée cantonale

- Ce projet vous a-t-il permis d'augmenter vos propres connaissances sur la thématique des droits de l'enfant ?
«J'ai été sensibilisée au fait que parmi tous les droits il y a celui des enfants à donner leur avis et être écoutés. Et que parfois on pense protéger les enfants ou choisir pour eux des environnements ou des aides qui ne leur conviennent pas ou dont ils n'ont pas besoin. Nous «croyons» écouter les enfants, mais notre écoute est trop influencée par ce que nous croyons bien eux».
- Avez-vous prévu des événements en lien avec votre projet après votre participation à la journée cantonale (rejouer le spectacle de marionnettes, domino des droits à disposition dans la bibliothèque de l'école, etc.) ?
«Nous avons présenté le spectacle aux parents et familles des enfants».

4.2.2 Avis des élèves

Pour cette partie, les réponses ont été notées telles que les élèves les ont dites, sans reformulation

Avant la journée cantonale

- Comment s'est passée la préparation du projet pour la journée cantonale ?

«La préparation s'est bien passée. Ça faisait quand même un peu peur. C'était cool».

«C'était assez difficile de faire les marionnettes».

«Il y avait beaucoup de travail pour les marionnettes et la préparation des pièces».

«C'était un petit long de faire les marionnettes».

«C'était trop bien».

«J'ai pas trop aimé répéter...»

- La thématique des droits de l'enfant vous était-elle déjà connue ? Vous a-t-elle paru intéressante ?

«Non je ne connaissais pas les droits de l'enfant» (3 élèves)

«Moi je connaissais déjà assez bien» (16 élèves)

«Je connaissais un tout petit peu, mais pas beaucoup» (1 élève)

«Oui c'était intéressant parce qu'on a appris quels sont les droits de l'enfant. Je ne savais pas que les droits de l'enfant c'était vraiment comme ça».

«On a appris à se respecter entre nous».

«C'était parce qu'il y avait des choses que je ne connaissais pas et des choses que je connaissais. On a appris des nouvelles choses».

«Pas vraiment intéressant. Je trouvais que c'était un [mot manquant] pour les plus grands».

Pendant la journée cantonale

- Comment c'était d'être invités à participer à une journée cantonale organisée par l'Etat de Fribourg avec beaucoup de gens importants comme la Conseillère d'Etat ?

«C'était assez bien parce que c'était sympa de faire un spectacle pour des gens importants».

«C'était assez cool parce qu'on a participé et si on n'avait pas participé ça aurait été un peu triste pour eux».

«Je me sentais un peu timide parce que c'était la 1ère fois que je faisais un spectacle devant des personnes importantes qui nous regardent».

«J'ai bien aimé parce qu'ils ont pu voir ce que nous pensions vraiment en choisissant les droits importants pour nous».

«Nous étions un peu stressés et nous avions peur de nous tromper».

- Comment c'était d'aller en forêt ? Est-ce qu'ils ont apprécié le fait que l'Etat organise un tel événement dans une forêt ?

«Oui»

- Comment c'était de jouer/d'être sur une scène devant tant de monde ?

«Trop cool», «stressant», «un peu peur», «c'était bien»,

- Votre meilleur souvenir de la journée:

«C'était le moment du spectacle», «quand les gens ont applaudi», «quand on a reçu la récré», «quand on a fait les jeux dans la forêt», «les chips aux orties», «les ateliers de l'école à la forêt», «être dans la forêt avec la nature et tout ce qu'il s'est passé»

- Votre pire souvenir de la journée:

«Moi j'avais peur quand on a fait le spectacle», «Quand on est parti», «Quand on entrait sur la scène»

«J'ai pas aimé l'atelier où on devait faire les photos», «Quand je suis rentré à la maison j'avais mal aux pieds», «le froid»

- Avez-vous compris dans quels objectifs cette journée était organisée ?

«Pas très bien...»

«Pour que les adultes écoutent une fois les avis des enfants».

- Avez-vous compris pourquoi la présence d'enfants était importante lors de cette journée?

«Parce que les adultes voient vraiment les enfants dans les situations».

«Si les adultes parlent tout le temps sans les enfants, ils ne peuvent pas savoir ce que les enfants pensent».

4.3 Evaluation de la Radio NRV du CO de la Veveyse

4.3.1 Avis des enseignant-e-s

Avant la journée cantonale

- Comment s'est passé le travail de préparation ?

«Très bien. Mais, pour nous, une date en septembre, c'est compliqué comme nous sommes au début de l'année scolaire. Faire une telle journée plus tard, pour les écoles, serait plus approprié (c'est le début de l'année scolaire, il faut tout mettre en place, on n'a pas suffisamment de temps pour préparer AVEC les élèves)».- La charge de travail pour votre projet était-elle appropriée ?

«Oui. Mais ce serait plus adéquat si l'on pouvait répartir la charge avec les élèves. (date plus tard)».

- L'accompagnement par le Bureau de Promotion des enfants et des jeunes était-il adapté ?

«Absolument, on a beaucoup apprécié le soutien et le travail minutieux».

- Les élèves ont-ils, selon vous, adhéré au projet dès le départ ?

«Oui».

Pendant la journée cantonale

- La journée cantonale a-t-elle répondu à vos attentes ? «OUI».

- Le lieu et le cadre général de la journée étaient-ils appropriés ? «Parfait».

- Comment avez-vous trouvé l'organisation générale de la journée ? «Parfait».

- Si vous avez mangé sur place, avez-vous apprécié le repas et pu manger à votre faim ? «Parfait».

Après la journée cantonale

- Ce projet vous a-t-il permis d'augmenter vos propres connaissances sur la thématique des droits de l'enfant ?

Qu'emportez-vous avec vous après cette expérience ? «Absolument. Les enfants comme les adultes doivent être des acteurs, les acteurs de ce que l'on fait».

- Avez-vous prévu des événements en lien avec votre projet après votre participation à la journée cantonale (rejouer le spectacle de marionnettes, domino des droits à disposition dans la bibliothèque de l'école, etc.) ?

«De notre côté, à radio NRV, les élèves sont de plus en plus acteur de tout ce que l'on fait».

- Avez-vous d'autres remarques, suggestions ?

«Encore plus mettre les enfants au centre, mais en les accompagnant, évidemment».

4.3.2 Avis des élèves

Avant la journée cantonale

- Comment s'est passée la préparation du projet pour la journée cantonale ? «C'était un peu serré au niveau timing».

- La thématique des droits de l'enfant vous était-elle déjà connue ? Vous a-t-elle paru intéressante ? «OUI!»

Pendant la journée cantonale

- Comment c'était d'être invités à participer à une journée cantonale organisée par l'Etat de Fribourg avec beaucoup de gens importants comme la Conseillère d'Etat ? «Nous avons apprécié».

- Comment c'était d'aller en forêt ? Est-ce qu'ils ont apprécié le fait que l'Etat organise un tel événement dans une forêt ? «Parfait».

- Comment c'était de jouer/d'être sur une scène devant tant de monde ? «Génial».

- Votre meilleur souvenir de la journée : «Le cadre, notre travail sur scène».

- Votre pire souvenir de la journée : «aucun. Un peu les discours parfois trop longs».

- Si vous avez mangé sur place, avez-vous apprécié le repas et pu manger à votre faim ? «Le repas, génial!»

- Avez-vous compris dans quels objectifs cette journée était organisée ? «Oui».

- Avez-vous compris pourquoi la présence d'enfants était importante lors de cette journée? «Absolument. Le thème était des plus parlant».

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Bureau de promotion des enfants et des jeunes

Bd de Pérolles 24, Case postale, 1701 Fribourg

T + 41 (0)26 305 15 49

www.fr.ch/enfance-jeunesse

Septembre 2020